



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Autorisation de la Commission européenne pour les augmentations de capital d'AREVA, avec deux conditions préalables

Paris, le 10 janvier 2017

La Commission européenne vient d'annoncer qu'elle donnait son autorisation à l'Etat français pour participer aux augmentations de capital d'AREVA SA et de NewCo¹, à hauteur de 4,5 milliards d'euros maximum sur un montant total de 5 milliards d'euros. AREVA a déjà reçu le 15 décembre dernier des offres d'investisseurs stratégiques, ayant vocation à participer à l'augmentation de capital de NewCo, pour un montant ferme de 500 millions d'euros.

Cette autorisation est conditionnée à la levée de deux conditions préalables. Ces conditions sont relatives, d'une part, à l'approbation par la Commission européenne de l'opération de concentration entre EDF et New NP², et d'autre part à la conclusion positive par l'Autorité de sûreté nucléaire des essais concernant la cuve du réacteur EPR de Flamanville 3.

Dans le cadre de cette autorisation, AREVA réunira son Conseil d'Administration le 11 janvier après-midi pour définir les modalités de l'augmentation de capital d'AREVA SA, soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale du 3 février.

Afin d'éviter tout mouvement spéculatif avant les décisions du Conseil d'Administration, le Groupe a demandé à Euronext de suspendre la cotation de ses instruments financiers jusqu'à la publication d'un nouveau communiqué.

Service de Presse
T : +33 (0)1 34 96 12 15
press@areva.com

Relations Investisseurs
Manuel Lachaux
manuel.lachaux@areva.com
T : +33 (0)1 34 96 11 53

Anne-Sophie Jugean
anne-sophie.jugean@areva.com
T : +33 (0)1 34 96 62 41



¹ NewCo regroupe l'ensemble des activités issues d'AREVA liées au cycle du combustible. NewCo a été constituée par apports d'AREVA SA, notamment de ses activités du cycle du combustible et de sa dette obligataire dans le cadre du Traité d'apport approuvé par l'Assemblée Générale d'AREVA SA en date du 03 novembre 2016.

² New NP regroupe les activités d'AREVA NP, hors le contrat OL3 et les moyens nécessaires à son achèvement ainsi que, éventuellement, certains contrats Composants.

A PROPOS D'AREVA

AREVA fournit des produits et services à forte valeur ajoutée pour le fonctionnement du parc nucléaire mondial.

Le groupe intervient sur l'ensemble du cycle du nucléaire, depuis la mine d'uranium jusqu'au recyclage des combustibles usés, en passant par la conception de réacteurs nucléaires et les services pour leur exploitation.

Son expertise, sa maîtrise des procédés technologiques de pointe et son exigence absolue en matière de sûreté sont reconnues par les électriciens du monde entier.

Les 40 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à bâtir le modèle énergétique de demain : fournir au plus grand nombre une énergie toujours plus sûre, plus propre et plus économique.